

affrontements. Il n'a pas été réglé. Aucune mesure n'a été prise pour leur retour ou leur installation dans les pays voisins. Les cinq chefs d'Etat africains ont seulement demandé une réunion dans un délai de six mois, avec les pays donateurs de la région pour obtenir les ressources nécessaires. »

- Journaux Afrique du 23 février 91 (1991 JAF 0054)

153/ Afrique midi (1991 JAF 0054 C)

P = Jean Karim Fall

T = Pas de Rwanda

P : Politique toujours, avec cette petite phrase du président rwandais hier à l'issue d'une rencontre avec son homologue zimbabwéen. Le président Habyarimana annonce l'instauration prochaine du pluralisme politique dans son pays. Il précise même que les rebelles ne seront pas exclus du futur paysage politique au Rwanda. Pendant ce temps, à Genève, le HCR vient de boucler le dossier des réfugiés rwandais. 500 000 personnes ont en effet quitté le Rwanda. Le HCR compte bien les rapatrier chez eux avec toutes les garanties, Laurent Mossu.

Corr. de Laurent Mossu de Genève :

« La fin du cauchemar et de l'incertitude est proche pour les 500 000 réfugiés rwandais qui, depuis plus de trente ans, attendent d'être fixés sur leur sort. Partis en vagues successives dans les quatre pays voisins dès le début des années soixante, ils vont avoir le choix entre un rapatriement volontaire ou une intégration définitive dans les pays d'asile. Le HCR élabore, en collaboration avec l'OUA, un véritable plan d'action susceptible de régler de manière définitive ce problème aux retombées humaines, économiques, sociales et politiques majeures. L'accord passé lors du sommet de Dar es-Salam, entre les présidents du Burundi, du Rwanda, de Tanzanie et de l'Ouganda ainsi que du Premier ministre du Zaïre, a ouvert la voie à une solution. L'amnistie générale décrétée par le Rwanda va permettre un retour organisé de ses nationaux, alors que les dispositions seront prises afin d'absorber l'impact sur l'infrastructure sociale et économique d'un tel afflux de personnes. La communauté internationale est appelée par le HCR à participer à cette entreprise d'envergure. Ceux des Rwandais qui souhaiteraient s'établir définitivement dans le pays d'accueil pourront le faire grâce à des mesures facilitant la naturalisation et l'intégration. Au siège du HCR à Genève, on souligne que cette approche globale du problème, où toutes les questions politiques, militaires, juridiques, économiques et sociales ont été mises à plat par les autorités des cinq Etats concernés constituent un exemple devant servir de modèle ailleurs en Afrique et dans le monde. »

154/ Afrique soir (1991 JAF 0054 D)

P = Donaig Le Du

T = Pas de Rwanda

P : On parle avec de plus en plus d'insistance du retour au pays des réfugiés du Rwanda. Ils sont 500 000 environ qui vivent dans les pays voisins. Le HCR vient de boucler leur dossier et ils comptent les rapatrier avec toutes les garanties.
Explications de Laurent Mossu.

Corr. de Laurent Mossu de Genève :

Diffusée à midi

P : Rwanda toujours, avec cette petite phrase du président rwandais hier à l'issue d'une rencontre avec son homologue zimbabwéen. Le président Habyarimana a annoncé l'instauration prochaine du pluralisme dans son pays. Il a précisé que les rebelles ne seraient pas exclus du futur paysage politique du Rwanda.

Mars 1991

P = présentateur
T = titres du journal

- Journaux Afrique du 12 mars 91 (1991 JAF 0071)

155/ Afrique soir (1991 JAF 0071 D)

Enregistré en version accélérée : inaudible

Contenu de la notice Loris :

RWANDA : son Alexis KANYARENGUE + Pasteur BIZIMUNGU
(opposition/ gouvernement)

- Journaux Afrique du 13 mars 91 (1991 JAF 0072)

156/ Afrique matin (1991 JAF 0072 A)

P = Yves Rocle

P : Des affrontements il y en a aussi dans le nord du Rwanda depuis plusieurs mois. Les observateurs espéraient une rencontre entre le président Habyarimana et le chef des rebelles du FPR. Une rencontre en marge du sommet de la Communauté économique des Grands lacs. Et bien, il n'y en a rien été. Déception donc du côté du FPR. Ecoutez le président du mouvement de guérilla Alexis Kanyarengwe au micro de Dominique de Courcelles.

Itw d'Alexis Kanyarengwe président du FPR (Dominique de Courcelles) :

« Le président Habyarimana ne veut pas du tout négocier. Et nous regrettons beaucoup. C'est malheureux pour la population parce que la population à l'intérieur du pays d'abord se trouve comme dans une prison et beaucoup de gens meurent de faim et d'autres crèvent dans les prisons et d'autres sont tués parce qu'ils sont soupçonnés d'être sympathisants du FP et ... sur le terrain à Kigali. Et puis vous avez également des populations du côté du nord, dans la propre ethnie même du président Habyarimana, où ces populations sont en train de se ... même là où il n'y a pas d'affrontements entre les troupes du FP et le gouvernement. »

- Journaux Afrique du 15 mars 91 (1991 JAF 0074)

157/ Afrique matin (1991 JAF 0074 A)

P = Yves Rocle

T = Le président Habyarimana propose une amnistie aux rebelles.

P : Le président Habyarimana propose une amnistie aux rebelles du FP. Il leur suggère de déposer les armes dans un délai de quinze jours et de rentrer en toute sécurité. Deux postes d'accueil auraient déjà été ouverts et le président rwandais suggère que des militaires étrangers se rendent dans ces postes d'accueil en tant qu'observateurs. La proposition ne semble en tout cas pas séduire les guérilleros. Ecoutez le président du FPR Alexis Kanyarengwe. Il estime qu'avant toute mesure d'amnistie Juvenal Habyarimana pourrait faire un geste en faveur des prisonniers.

Itw d'Alexis Kanyarengwe président du FPR (Monique Mas) :

« Dans toutes les prisons de Kigali, du Rwanda, vous avez encore des personnes qui ont été arrêtées. Ils étaient soupçonnés d'être sympathisants du FP. Et ces gens-là, pour les plus chanceux, pourrissent encore dans les geôles. S'il devait prendre des mesures pour ramener la paix dans le pays, je pense qu'il devrait commencer par ces personnes-là, qui sont vraiment souffrantes, pour donner certaines assurances à ceux qu'il appelle des réfugiés. »

P : Le président du FPR demande par ailleurs l'ouverture de négociations avec le gouvernement de Kigali.

158/ Afrique midi (1991 JAF 0074 C)

P = Carmen Bader

T = Le président Habyarimana propose aux rebelles un retour au pays en toute sécurité s'ils déposent les armes.

P : Hier soir, le chef de l'Etat, le président Habyarimana a proposé aux rebelles de déposer les armes. Il fixe un délai de quinze jours au FPR pour rentrer au pays, je le cite, en toute sécurité. Par ailleurs, le chef de l'Etat a lancé un appel à toutes les organisations humanitaires et aux instances internationales pour qu'elles apportent un concours matériel destiné au bon déroulement de ces opérations. Monique Mas, tout de suite après cette annonce, s'est entretenue avec Alexis Kanyarengwe, le président du FPR. Ecoutez sa réaction.

Itw d'Alexis Kanyarengwe président du FPR (Monique Mas) :

« Déposer ses armes, c'est quoi. C'est montré qu'on est battu tout simplement, qu'on a plus rien à dire. Alors pour nous, nous avons soulevé un problème politique intérieur. Il faut que ce problème soit négocié entre le gouvernement et le FP. En prenant des armes, on voulait attirer l'attention internationale, des voisins, à ce qu'il

y ait des interventions pour permettre une certaine négociation qui pourrait ramener la paix dans le pays, qui pourrait permettre le rétablissement des droits de l'homme, qui pourrait également amorcer un système de multipartisme et ainsi la démocratisation. »

P : Toujours dans ce contexte, il est intéressant de noter ce que déclarait il y a quelques jours le ministre des Affaires étrangères rwandais de passage dans la capitale française. Muriel Pomponne avait demandé à l'époque à Casimir Bizimungu si le gouvernement de Kigali exigeait un cessez le feu avant tout dialogue.

Itw de Casimir Bizimungu, ministre des Affaires étrangères rwandais (Muriel Pomponne) :

« Le gouvernement rwandais estime que le cessez le feu, veut que le cessez le feu prenne effet immédiatement, le plus vite possible mais que le dialogue, parce que pour pouvoir avoir évidemment un cessez le feu, vous devez avoir amorcer un dialogue. Le dialogue se déclenche pendant le cessez le feu et on continue le dialogue.

(Q. de M.P. : et est-ce que tout est négociable ?)

Le gouvernement rwandais est très ouvert, tout est discutable. Il n'y a pas de sujet tabou. Tout est discutable mais il faut d'abord que nous puissions savoir ce que le Front veut exactement et je voudrais imaginer que c'est ce qui est, c'est le processus qui est en cours aujourd'hui.

(Q. de M.P. : maintenant, voyons un petit peu la situation intérieure du pays. Est-ce que vous pouvez nous dire où en est le processus de démocratisation au Rwanda, puisque le président Habyarimana avait envisagé la démocratisation et l'arrivée du pluripartisme dans ce pays à partir d'une charte nationale publiée déjà à la fin de l'année dernière ?)

Le Rwanda continue son travail qui vise l'installation du multipartisme. Nous nous attendons à ce que dans des délais suffisamment brefs, deux mois, trois mois maximum, nous puissions déjà voir le début du multipartisme au Rwanda. Dès que les partis seront nés, il faudrait qu'un forum soit déterminé leur permettant de se rencontrer et de mettre ensemble les idées. Ce qui est important c'est que maintenant, au mois de mars, nous nous trouvons à une phase où on essaye de finaliser les réflexions sur le mode de naissance de proclamation des partis. En avril-mai, on devrait aller au-delà de ça, voir réellement les partis prendre forme et naître. Et dès que les partis sont là, de s'entendre sur la façon dont le jeu politique doit être mené dans le pays.

(Q. de M.P. : un point de détail, mais qui est important, je crois, pour les Rwandais. Est-ce que bientôt sur les cartes d'identité, il n'y aura plus la mention ethnique ?)

Je sais que le chef de l'Etat a déclaré qu'on allait introduire de nouvelles cartes d'identité ne portant pas de mention ethnique et je sais qu'il a donné également des directives au ministre de l'Intérieur pour exécuter cette décision. Mais au niveau du ministère de l'Intérieur, comme il y a eu récemment un changement de certains responsables départementaux dont le ministre de l'Intérieur et de l'équipement communal, je ne sais pas exactement ce qui a eu lieu et je sais également que le ministre de l'Intérieur s'est rendu au mois de décembre en France pour explorer, discuter avec certaines firmes ici sur le type de cartes d'identité consultés et sa

création. Mais je n'ai pas suivi techniquement ce qui s'est fait. Mais ce que je peux dire, c'est que les ordres ont été donnés et que le ministre de l'Intérieur a été chargé de renouveler les cartes d'identité.

(Q. de M.P. : le 19 février dernier, il y a eu un accord de principe sur le retour des réfugiés rwandais au pays. Où est-ce qu'en est ce dossier ?)

L'OUA et le HCR vont élaborer un plan d'action. On a demandé que ce plan d'action soit élaboré en ayant six mois après le 19 février. Suite à cela, après le plan d'action, nous allons voir les bailleurs de fonds. Et bien sûr, c'est surtout le plan d'action qui va dégager un calendrier d'exécution des décisions de Dar es-Salam. Pour le moment, nous ne l'avons pas, c'est un dossier qui est dans les mains du HCR et de l'OUA. »

- Journaux Afrique du 18 mars 91 (1991 JAF 0077)

159/ Afrique midi (1991 JAF 0077 C)

P = Claude Cirille

T = Pas de Rwanda

P : Dans l'affaire rwandaise, les choses sérieuses se décident peut être en ce moment au Zaïre. On sait que le président Mobutu joue un rôle de médiateur entre le gouvernement de Kigali et son opposition armée. Une réunion importante se déroulerait en ce moment dans son pays, Caroline Dumay est en ligne de Kinshasa.

Corr. de Caroline Dumay de Kinshasa :

« C'est sur le Kamanyola, le bateau blanc du président Mobutu, que les choses seraient en train de se régler. Après plusieurs jours de négociations, tous les délégués du gouvernement rwandais et ceux du FP seraient parvenus à un accord sur une convention de cessez le feu. Selon Pasteur Bizimungu, le porte-parole du FPR, cet accord pourrait intervenir autour du 29 mars prochain. Les organes de contrôle du cessez le feu seraient mis en place un mois plus tard. Des négociations sur l'avenir politique du Rwanda devraient alors s'engager. En ce moment même, les deux délégations sont donc toujours en train de négocier dans le domaine présidentiel de l'Ansele. Ce n'est pas la première fois que le président zaïrois sert de médiateur. Les 9 et 10 mars dernier à Bujumbura, Mobutu aurait eu des contacts avec le FPR. Une autre rencontre a eu lieu lundi dernier à Goma, dans l'est du pays. S'il est signé, ce cessez le feu pourrait donc mettre fin à la guerre civile qui agite le Rwanda depuis le 1^{er} octobre dernier. Mais il faut rester très prudent car ce n'est pas la première fois que des négociations de ce type n'aboutissent pas. »

160/ Afrique soir (1991 JAF 0077 D)

P = Assane Diop

T = Pas de Rwanda

P : Des représentants du gouvernement rwandais et des rebelles du FPR poursuivent leurs négociations au Zaïre. L'essentiel des ces discussions placées sous la houlette du président Mobutu, médiateur du conflit, porte sur l'avenir politique du Burundi. En principe, en principe, le calendrier pour la signature d'un cessez le feu devrait être arrêté à l'issue des entretiens. Sur place à Kinshasa, notre envoyée spéciale, Caroline Dumay.

Corr. de Caroline Dumay de Kinshasa :

Extrait diffusé :

« Après plusieurs jours de négociations, tous les délégués du gouvernement rwandais et ceux du FP seraient parvenus à un accord sur une convention de cessez le feu. Selon Pasteur Bizimungu, le porte-parole du FPR, cet accord pourrait intervenir autour du 29 mars prochain. Les organes de contrôle du cessez le feu seraient mis en place un mois plus tard. Des négociations sur l'avenir politique du Rwanda devraient alors s'engager. Ce n'est pas la première fois que le président zaïrois sert de médiateur. Les 9 et 10 mars dernier à Bujumbura, Mobutu aurait eu des contacts avec le FPR. Une autre rencontre a eu lieu lundi dernier à Goma, dans l'est du pays. S'il est signé, ce cessez le feu pourrait donc mettre fin à la guerre civile qui agite le Rwanda depuis le 1^{er} octobre dernier. Mais il faut rester très prudent car ce n'est pas la première fois que des négociations de ce type n'aboutissent pas. »

- Journaux Afrique du 19 mars 91 (1991 JAF 0078)

161/ Afrique midi (1991 JAF 0078 C)

P = Muriel Pomponne

T = Un cessez le feu a été signé entre les rebelles rwandais et le gouvernement de Kigali. Nous verrons dans ce journal la portée mais surtout les limites de cet accord.

P : Début d'accord de cessez le feu entre les rebelles du FPR et le gouvernement à la suite d'une rencontre dimanche à Kinshasa. Mais Philippe Leymarie, on ne peut parler pour l'instant que d'un début d'accord.

Pap. de Philippe Leymarie :

« ... l'accord conclu ce dimanche entrerait en vigueur, normalement, dans trois jours. Serait suivi d'une amnistie générale et de négociations directes entre le gouvernement et ce groupe de rebelles rwandais, de transfuges de l'armée ougandaise, qui sont regroupés au sein du FPR, et qui tentent, vous le savez, depuis

le mois d'octobre dernier de s'implanter au Rwanda. Mais dans certains milieux diplomatiques à Kinshasa, on semble douter tout de même que cet accord ne soit définitif. Il n'y a pas de précisions pour le moment sur les garanties données par chacune des parties. On ne sait pas qui va contrôler ce cessez le feu. Le président Habyarimana parlait il y a quelques jours de militaires étrangers, sans plus de précisions. En outre, les rebelles rwandais répondant par une fin de non recevoir l'autre jour à une offre d'amnistie du président rwandais avaient paru mettre en avant des négociations directes et la libération de prisonniers avant de faire le moindre pas vers la paix sur le terrain. »

162/ Afrique soir (1991 JAF 0078 D)

P = Assane Diop
T = Pas de Rwanda

Pap. de Philippe Leymarie :
Diffusé à midi

- Journaux Afrique du 29 mars 91 (1991 JAF 0088)

163/ Afrique midi (1991 JAF 0088 C)

P = Philippe Leymarie
T = Sans doute un accord de cessez le feu signé cet après-midi à Kinshasa. Le chef de la diplomatie de Kigali reste très dubitatif.

P : Peut être un dénouement dans cette guerre civile...mais la prudence est de mise lorsqu'on entend le commentaire de Casimir Bizimungu qui a l'air, vous allez voir, plutôt d'y croire moyennement.

Itw de Casimir Bizimungu, ministre des Affaires étrangères rwandais (Thomas Kamilimbi notre confrère de radio Kigali) :

« Tout dépend surtout de la partie qui nous agresse...partiellement aussi, tout dépendra de l'attitude du gouvernement ougandais dans ceci...nous devons donner la chance à ces agresseurs qui donnent l'impression d'avoir une bonne volonté, apparemment. Je le dis avec beaucoup de réserves, avec beaucoup de réserves...comme vous le savez, au mois d'octobre, on avait convenu d'un cessez le feu, qui se matérialisait le 24 octobre à 10h et c'est à ce moment que le FPR a attaqué nos positions, pensant que nos militaires s'étaient endormis...nous les avons repoussés. »

Pap. de Farida Ayari sur le contenu de l'accord :

« Ces accords prévoient notamment la suspension des approvisionnements en armes des belligérants, c'est valable surtout pour les hommes du FPR, ravitaillés via l'Ouganda. Autre point essentiel : la libération de tous les prisonniers de guerre dans les cinq jours suivant le cessez le feu effectif. Les troupes étrangères, il s'agit notamment des 160 parachutistes français encore sur place, pourront se retirer dès la mise en place d'un groupe d'observateurs militaires neutres ... »

164/ Afrique soir (1991 JAF 0088 D)

P = Jean Diatta

T = Un accord de cessez le feu devait être signé aujourd'hui...Mais de part et d'autre, la méfiance prévaut.

P : ...La question est de savoir si cet accord fera vraiment cesser les hostilités sur le terrain. De part et d'autre, on accorde peu de crédit à l'adversaire.

Itw de Valence ?, l'un des responsables du FPR :

« ...Nous exprimons toutes nos réserves sur la volonté réelle du gouvernement rwandais...parce que des sources sûres nous disent que le gouvernement continue à faire ses commandes d'armes...ensuite, il se prépare semble-t-il à utiliser le napalm dans les zones de combat, ce qui n'est pas du tout bon pour les habitants, les populations locales...nous apprenons aussi que la signature de cet accord par le gouvernement rwandais est purement et simplement un sauf conduit pour négocier avec les bailleurs de fonds. »

Itw de Casimir Bizimungu, ministre des Affaires étrangères rwandais (Thomas Kamilimbi notre confrère de radio Kigali) :

Diffusée à midi

Mais on a enlevé ce dernier passage :

« comme vous le savez, au mois d'octobre, on avait convenu d'un cessez le feu, qui se matérialisait le 24 octobre à 10h et c'est à moment que le FPR a attaqué nos positions, pensant que nos militaires s'étaient endormis...nous les avons repoussés. »

P : Plus de précisions sur cet accord demain matin sur RFI parce qu'à vrai dire, nous n'avons pas eu encore confirmation qu'il ait été effectivement signé ce soir à Kinshasa.

- Journaux Afrique du 30 mars 91 (1991 JAF 0089)

165/ Afrique matin (1991 JAF 0089 A)

P = Yves Rocle

T = Accord de cessez le feu signé à Kinshasa

P : Espoir au Rwanda...le cessez le feu sera placé sous la supervision de l'OUA. Rappel des points de l'accord... Peu de confiance entre les deux parties. Néanmoins, cet accord fait naître l'espoir chez de nombreux réfugiés qui ont du fuir la guerre. Ecoutez notre envoyé spécial, Jean Hélène, qui a visité le camp de Nakywale en Ouganda, un camp du HCR.

Enrobé de Jean Hélène de Nakywale en Ouganda :

« ...les réfugiés sont environ 7 000, pris en charge par le HCR...Mais il y a l'ennui. Le responsable du camp tente d'y remédier. Il a commandé des graines et des houx pour permettre aux réfugiés de cultiver un peu puisqu'ils ne peuvent élever du bétail, ce qui était leur principale activité lorsqu'ils vivaient au Rwanda. Les nouveaux réfugiés rwandais ne semblent pas en vouloir aux rebelles du FPR. Pour la plupart de ces réfugiés, la cause du FPR est juste. Ils espèrent qu'il va régler une fois pour toute la question des exilés.

Son d'un réfugié : « A mon avis, il n'y avait pas d'autres solutions...il est temps qu'on règle le problème des réfugiés rwandais. »

Des propos de Donatien, libéré lui aussi par le FPR, mais qui n'a pas voulu rejoindre le rang des rebelles. Il rêve de revenir dans son pays une fois la question des réfugiés définitivement réglée. »

166/ Afrique midi (1991 JAF 0089 C)

P = Philippe Leymarie

T = Accord de cessez le feu effectif...

P : ...Le détail de cet accord avec notre envoyée spéciale, Caroline Dumay.

Corr. de Caroline Dumay de Kinshasa :

« ...Prochaine étape : le dialogue politique...Rendez-vous le 15 avril. »

Itw de Casimir Bizimungu, ministre des Affaires étrangères rwandais (Thomas Kamilimbi) :

« Il y a quelques minutes, j'ai parlé avec le major Kagame, le président du Front. Le Front va se comporter de manière à ne pas violer le cessez le feu. Je peux vous dire que du côté rwandais, il n'y a pas à se poser de questions.

(Q. de : vous allez vous désengager complètement, vous allez dégarnir le front ?)

Non, dégarnir le front parce que nous avons nos positions militaires et le FPR qui a ses militaires essentiellement de l'autre côté de la frontière...puisque j'ai entendu cela de la voix du vice-président du FPR, je voudrais porter foi à ce qu'il a dit jusqu'à ce que le contraire évidemment ne soit prouvé...»

Avril 1991

P = présentateur

T = titres du journal

- Journaux Afrique du 9 avril 91 (1991 JAF 0099)

167/ Afrique soir (1991 JAF 0099 D)

P = Jean Diatta

T = Aide économique de la Belgique au Rwanda

P : La Belgique envisage d'augmenter de façon très substantielle son aide au Rwanda.

Corr. d'Anne-Marie Mouradian de Bruxelles :

« ...la Belgique versera 17 millions de dollars aux programmes d'aide de la Banque mondiale en faveur du Rwanda...Les Belges comptent également augmenter leur aide militaire à Kigali. Il apporteront un soutien logistique et financier aux équipes d'observateurs chargés de surveiller le cessez le feu...La France et l'Allemagne pourraient faire de même, répondant ainsi aux vœux de Yoweri Museveni, le président de l'OUA, qui affirmait récemment que son organisation n'avait plus de fonds pour financer les patrouilles d'observateurs. »

- Journaux Afrique du 22 avril 91 (1991 JAF 0112)

168/ Afrique matin (1991 JAF 0112 A)

P = Philippe Leymarie

T = Le multipartisme annoncé pour le 2 juin prochain par Juvénal Habyarimana, qui est attendu par ailleurs aujourd'hui à Paris.

P : ... et il faut le dire, Donaig Le Du, l'évolution s'accélère dans ce pays.

Pap. de Donaig Le Du :

« ...Juvénal Habyarimana précise que les partis devront être conçus pour construire et promouvoir l'unité nationale et non pour la détruire...Depuis quelques jours, une commission d'observateurs militaires tente de superviser le cessez le feu signé entre les deux parties. Mais on signale de fréquents incidents. L'armée et les rebelles s'accusent mutuellement de violer la trêve. Quoi qu'il en soit, le président rwandais met à profit le relatif répit sur le terrain pour annoncer la date du passage au

multipartisme. Une annonce qui est liée sans doute à l'emploi du temps du chef de l'Etat. Il doit en effet être reçu demain à l'Élysée à Paris par François Mitterrand. »

- Journaux Afrique du 23 avril 91 (1991 JAF 0113)

169/ Afrique midi (1991 JAF 0113 C)

P = Jean Diatta

T = Notre invité sera aujourd'hui le président du Rwanda. Il est en visite pour 48 heures à Paris. Il a été reçu ce matin par François Mitterrand. Juvenal Habyarimana fera le point tout à l'heure sur le cessez le feu conclu le 29 mars avec le FPR, un cessez le feu qui a du mal à se mettre en place.

P : ...le FPR accuse Kigali de ne pas honorer sa signature. Alors Farida Moha a demandé au président rwandais, qui, selon lui, était responsable de la violation des accords.

Invité d'Afrique midi : Juvénal Habyarimana

« La vérité est que depuis octobre 90 ils ont envahi le Rwanda... nous avons pu les repousser... Avant que le groupe d'observation ne soit mis en place, le FP a essayé de nous attaquer pour conquérir un morceau du territoire. Voilà pourquoi ils ont violé le cessez le feu. C'est pour avoir un morceau du territoire car ils voient bien que cette signature du cessez le feu ne les arrange pas du tout puisque tous les observateurs ont bien constaté que nos troupes sont à la frontière. Comment voulez-vous que le Rwanda viole le cessez le feu ? Il ne peut pas aller de l'autre côté, l'autre côté, c'est l'Ouganda, un pays souverain. Nous ne pouvons pas l'attaquer.

(Q. de F. M. : vous avez annoncé le multipartisme pour le 2 juin prochain, alors même qu'au sommet de La Baule, vous sembliez plutôt réservé. Alors est-ce que vous avez pris votre décision en fonction de certaines pressions, notamment de certaines organisations internationales comme le FMI, ou compte tenu de l'évolution politique de l'Afrique ?)

Je n'étais pas réservé au sommet de La Baule... je pense que toute évolution politique doit tenir compte des réalités de l'Afrique... Déjà en janvier 89, nous avons mis en place un groupe de réflexion pour voir comment réformer notre système politique... ma pensée au départ, c'était de restructurer à l'intérieur même de notre parti, de façon à ce que toutes les tendances puissent être respectées et s'exprimer. Plus tard, le 5 juillet 90, j'ai fait des pas de plus en disant que nous devions nous ouvrir au multipartisme. J'ai mis en place dès septembre 90 une commission nationale de synthèse... pour voir comment les Rwandais veulent cette démocratie... Voilà la genèse de cette ouverture que nous avons conçue nous-mêmes et à laquelle ont contribué tous les Rwandais qui le désiraient.

(Q. de F.M. : quelles sont les prochaines échéances de ce multipartisme ?)

La principale d'abord, c'est la création de ces partis, donc l'amendement de la Constitution... après cela, les partis vont naître et nous allons fixer avec ces partis le calendrier pour pouvoir opérer les élections à tous les niveaux.

(Q. de F.M. : que pensez-vous des bouleversements en Afrique ?)

Ce sont des bouleversements que d'autres continents ont connus... pour que toutes les révolutions qui se sont passées ailleurs ne soient pas subies par l'Afrique.

(Q. de F.M. : monsieur le Président, vous avez annoncé le multipartisme alors même que les réfugiés ne sont pas encore retournés. Est-ce que ce n'est pas une façon de les exclure du jeu politique ?)

Je n'exclus personne... je dis, je le répète. Tous ceux qui voudront fonder les partis pourront le faire. Le tout est qu'ils respectent les normes qui sont fixées par la loi. »

170/ Afrique soir (1991 JAF 0113 D)

P = Jean Diatta

T = Nous ferons le point sur le cessez le feu à l'occasion de la visite du président Habyarimana à Paris.

P : ...Il a rappelé à sa sortie de l'Elysée que d'ici un mois le multipartisme serait instauré dans son pays. Farida Moha lui a également demandé de faire le point sur le cessez le feu signé le mois dernier avec les rebelles du FP. Elle lui a surtout demandé qui, selon lui, était responsable des violations de l'accord.

Itw de Juvenal Habyarimana (Farida Moha) :

Diffusé à midi

Extrait diffusé :

« La vérité est que depuis octobre 90 ils ont envahi le Rwanda... nous avons pu les repousser... Avant que le groupe d'observation ne soit mis en place, le FP a essayé de nous attaquer pour conquérir un morceau du territoire. Voilà pourquoi ils ont violé le cessez le feu. C'est pour avoir un morceau du territoire car ils voient bien que cette signature du cessez le feu ne les arrange pas du tout. »

P : Du côté du FPR, on a bien sûr un point de vue très différent. Écoutons l'un de ses dirigeants, Jean Bosco Rwiyamirira.

Itw de Jean Bosco Rwiyamirira, l'un des dirigeants du FPR (Farida Moha) :

« Nous accusons le gouvernement rwandais d'avoir violé le cessez le feu parce que nous, on a aucun intérêt dans ce viol de cessez le feu... parce qu'avec l'accord signé... on arrivait déjà presque à la négociation si le gouvernement rwandais n'avait pas violé le cessez le feu.

(Q. de : l'encre n'est pas encore sèche de cet accord signé le 29 mars dernier. Alors que se passe-t-il précisément ? Qu'est-ce qui bloque le processus de négociation politique ?)

Ce qui bloque le processus de négociation politique, c'est des manipulations qu'Habyarimana est en train de faire... les cinq observateurs du FP sont bloqués à Goma... les négociations sont bloquées par la mauvaise foi de monsieur Habyarimana qui ne veut pas laisser l'équipe des observateurs faire son travail. »

- Journaux Afrique du 24 avril 91 (1991 JAF 0114)

171/ Afrique matin (1991 JAF 0114 A*)

P = Yves Rocle

T = La visite du président rwandais en France. Juvénal Habyarimana a été reçu hier par le président François Mitterrand. Il a confirmé l'avènement du multipartisme pour le 2 juin prochain. Cela dit, il a accusé les rebelles du FPR d'avoir violé le cessez le feu. Et selon donc le président du Rwanda, ces violations et ces problèmes de sécurité vont peser sur l'établissement d'un calendrier des réformes. Les accusations de Juvénal Habyarimana sont pourtant réfutées par le FPR. Le FPR qui accuse au contraire les troupes gouvernementales de violer le cessez le feu. Ecoutez ce qu'en dit plus précisément un responsable du FPR à Farida Moha.

Itw de Jean Bosco Rwiyamirira, l'un des dirigeants du FPR (Farida Moha) :

Diffusée la veille au soir

Extrait diffusé :

« On a aucun intérêt dans ce viol de cessez le feu... parce qu'avec l'accord signé... on arrivait déjà presque à la négociation si le gouvernement rwandais n'avait pas violé le cessez le feu.

(Q. de : l'encre n'est pas encore sèche de cet accord signé le 29 mars dernier. Alors que se passe-t-il précisément ? Qu'est-ce qui bloque le processus de négociation politique ?)

Ce qui bloque le processus de négociation politique, c'est des manipulations qu'Habyarimana est en train de faire... les cinq observateurs du FP sont bloqués à Goma... les négociations sont bloquées par la mauvaise foi de monsieur Habyarimana qui ne veut pas laisser l'équipe des observateurs faire son travail. »

Remarque :

On a enlevé le début de l'interview qui commençait par :

« Nous accusons le gouvernement rwandais d'avoir violé le cessez le feu... »

- Journaux Afrique du 28 avril 91 (1991 JAF 0118)

172/ Afrique midi (1991 JAF 0118 C)

P = Alain Grumberg Delouvrier

T = Le parti unique du Rwanda en congrès extraordinaire aujourd'hui. Objectif : préparer la démocratisation.

P : Ecoutez ce que le chef de l'Etat a déclaré cette semaine à Farida Moha lors de son passage à Paris.

Itw de Juvénal Habyarimana (Farida Moha) :

Première diffusion le 23 avril 91.

Extrait diffusé :

« Déjà en janvier 89, nous avons mis en place un groupe de réflexion pour voir comment réformer notre système politique...ma pensée au départ, c'était de restructurer à l'intérieur même de notre parti, de façon à ce que toutes les tendances puissent être respectées et s'exprimer. Plus tard, le 5 juillet 90, j'ai fait des pas de plus en disant que nous devons nous ouvrir au multipartisme. J'ai mis en place dès septembre 90 une commission nationale de synthèse...pour voir comment les Rwandais veulent cette démocratie...Voilà la genèse de cette ouverture que nous avons conçu nous-mêmes et à laquelle ont contribué tous les Rwandais qui le désiraient.

La principale d'abord, c'est la création de ces partis, donc l'amendement de la Constitution...après cela, les partis vont naître et nous allons fixer avec ces partis le calendrier pour pouvoir opérer les élections à tous les niveaux. »

P : Voilà pour le processus de démocratisation souhaité par le président rwandais. Sur le plan économique, le Rwanda se trouve dans une position très difficile. Le gouvernement vient de décider le gel des salaires et un impôt spécial pour financer l'effort de guerre contre les rebelles.

Pap. de Farida Moha :

« ...chaque partie rejetant la responsabilité de la violation du cessez le feu sur l'autre. La guerre menée depuis octobre 1990 pèse de plus en plus lourdement sur le pays...Ces mesures devraient toucher en premier lieu les populations urbaines... »

Mai 1991

P = présentateur

T = titres du journal

- Journaux Afrique du 31 mai 91 (1991 JAF 0151)

173/ Afrique matin (1991 JAF 0151 A)

P = Philippe Leymarie

T = Accusations du Rwanda contre l'Ouganda. Il aiderait les rebelles du FP à violer constamment le cessez le feu.

P : Casimir Bizimungu, ministre des Affaires étrangères rwandais, qui s'en est pris, à la tribune de l'OUA, assez violemment à l'Ouganda pour l'aide qu'il apporte aux rebelles du FPR. Explications du ministre au micro de Boniface Vignon.

Itw de Casimir Bizimungu, ministre des Affaires étrangères rwandais (Boniface Vignon) :

« Le FP, malgré toutes ses déclarations, n'occupe aucun centimètre carré du territoire... Il essaye d'attaquer en plusieurs points de la frontière... C'est ainsi que nous connaissons plusieurs dizaines de violation du cessez le feu depuis la date du 29 mars 1991. »

Juin 1991

P = présentateur
T = titres du journal

- Journaux Afrique du 02 juin 91 (1991 JAF 0153)

174/ Afrique matin (1991 JAF 0153 A)

P = Yves Rocle
T = L'avènement du multipartisme aujourd'hui.

P : Le pays vit officiellement à l'heure du multipartisme. C'est aujourd'hui que la nouvelle Constitution entre en vigueur.

Pap. de Muriel Pomponne :

« La nouvelle Constitution met donc un terme au monopartisme. Elle supprime l'article 7 de la Constitution de 1978, qui consacrait le Mouvement national révolutionnaire pour le développement comme parti unique... Autre nouveauté, la création d'un poste de Premier ministre, qui sera chef du pouvoir de l'exécutif et sera responsable devant le Parlement... Reste encore à déterminer un calendrier pour l'organisation des élections et la désignation du Premier ministre... »

P : Quatre des tout nouveaux partis d'opposition ont d'ailleurs annoncé qu'ils participeraient au processus. Quant à la guérilla du FPR, elle a refusé d'emblée.

- Journaux Afrique du 27 juin 91 (1991 JAF 0178)

175/ Afrique midi (1991 JAF 0178 C)

P = Edmond Sadaka

P : Tout porte à penser aujourd'hui que les forces armées se sont livrées à de graves exactions sur des populations civiles, soupçonnées d'aider les rebelles du FP. C'est la presse belge, et notamment l'hebdomadaire « L'Instant », qui donne ces informations.

Pap. d'Alain Grimberg :

« Les événements ont semble-t-il eu lieu de janvier à mars dernier dans la région de Ruhengeri. L'armée a pris à parti des populations civiles appartenant à la communauté Bagogwe, des éleveurs nomades. D'après les témoignages recueillis, les militaires ont massacré plusieurs centaines de personnes de cette population apparentée à l'ethnie tutsie. Les exactions ont été commises dans plusieurs communes et dans certains cas, les paysans hutus ont prêté main forte aux soldats. Alors pourquoi ces tueries ? Apparemment, c'est une attaque des rebelles contre la localité de Ruhengeri qui a tout déclenché en janvier. Les maquisards ont libéré de nombreux prisonniers avant de quitter les lieux. La reprise en main de l'armée a été musclée. Dans les jours qui ont suivi, la traque des prisonniers libérés s'est élargie aux Bagogwe, soupçonnés à priori d'aider la rébellion du fait de leur apparentement à l'ethnie tutsie. Pourtant, les opposants, qui ont lancé leur offensive armée en octobre dernier à partir de l'Ouganda, appartiennent aux deux principales ethnies du pays, hutue et tutsie. »

P : Je précise que l'ambassade du Rwanda en Belgique a démenti ces informations.

176/ Afrique soir (1991 JAF 0178 D)

P = Edmond Sadaka

T = Des massacres perpétrés au début de l'année contre des populations civiles.
L'information est révélée aujourd'hui seulement.

P : Des massacres perpétrés au début de l'année contre des populations civiles, soupçonnées d'aider les rebelles du FP. L'information est révélée aujourd'hui seulement. Elle a pris plusieurs semaines pour nous parvenir, en raison de l'absence de la presse internationale sur place.

Pap. d'Alain Grimberg :

Il a réécrit son papier diffusé à midi.

« Les événements ont eu lieu principalement en janvier et février dernier dans la région de Ruhengeri. Les populations locales hutues, soutenues par les forces armées, ont pris à parti les membres de la communauté Bagogwe, des éleveurs nomades apparentés à l'ethnie tutsie. D'après les témoignages recueillis, plusieurs centaines de personnes ont été tuées. Les exactions ont été commises dans plusieurs communes, sans que les autorités n'interviennent pour les stopper. Alors pourquoi ces tueries ? Apparemment, c'est une attaque des rebelles contre la localité de Ruhengeri qui a tout déclenché en janvier... Les assaillants s'en prenant principalement aux hommes, sans toujours épargner les femmes et les enfants. Ces massacres témoignent en tout cas de l'existence d'un climat xénophobe au Rwanda. Les Hutus, majoritaires dans le pays, en contrôlent les principaux rouages. La rébellion recrute, elle, principalement parmi les exilés tutsis et les autorités rwandaises ont bien du mal à contrôler le nord du pays... Un cessez le feu a bien été conclu mais régulièrement il est fait état de violation de part et d'autre. »

P : Je précise que l'ambassade du Rwanda en Belgique dément ces informations. Ecoutez maintenant le témoignage du professeur Filip Reyntjens, spécialiste du droit africain à l'université d'Anvers. Il était présent au Rwanda au moment des faits.

Itw du professeur Filip Reyntjens, spécialiste du droit africain à l'université d'Anvers (Alain Grumberg) :

« Je crois que les FAR, en tant que telle, n'ont pas pris le devant. Je crois que c'est en fait les forces armées ont aidé les populations, ont, je crois, dans une certaine mesure également incité les populations. Mais je crois que c'est surtout des populations, encadrées par des autorités locales, qui ont commis ces exactions.

(Q. d'A.G. : mais pourquoi s'être pris à ces populations, vous le disiez vous même, d'origine tutsie ?)

D'abord il faut tout de même pas oublier que le gros des effectifs du FP, ce sont des Tutsis. Le FP est considéré, et je crois à juste titre, dans une très large mesure, comme un mouvement tutsi. Donc l'idée que des Tutsis locaux aient certaines sympathies pour le FP, ce n'est pas tout à fait irraisonnable. Je crois qu'il faut bien faire la distinction entre le massacre qui a eu lieu en octobre, à peu près 350 Tutsis ont été tués dans des circonstances qui sont comparables dans la région de Kibirira, et là, la presse internationale était présente. Les autorités centrales du Rwanda ont pris immédiatement des mesures de sanctions contre les autorités locales, qui ont permis ces massacres. Je crois que c'est en partie parce que la presse internationale était là. Alors qu'en janvier, début février, personne n'était là et personne n'a su. Je crois donc, je ne pense pas qu'on puisse dire que les autorités centrales ont stimulées les massacres des Bagogwe mais à ma connaissance, aucune sanction n'a été prise contre les auteurs de ces crimes. »

Pas d'informations sur le Rwanda en juillet 1991

Août 1991

P = présentateur

T = titres du journal

- Journaux Afrique du 16 août 91 (1991 JAF 0228)

177/ Afrique midi (1991 JAF 0228 C)

P = Patrick Adam

T = Le Rwanda recense sa population. Les agents du recensement ont été avertis. Ils ne doivent pas tenter de politiser les résultats.

P : Vaste tache qui commence aujourd'hui, du vœu du ministre de la planification...

Pap. de Sophie Malibeaux :

« Le recensement au Rwanda est une affaire délicate. Depuis l'indépendance en 1962, il n'a été pratiqué qu'une seule opération de ce genre. En 1989, la population était évaluée à 6 700 000 personnes. Hors, et c'est caractéristique du Rwanda, le pays connaît une croissance démographique galopante. L'année dernière, le président Habyarimana avait annoncé le triplement de la population d'ici 2010, une croissance de 3,7 % par an nettement supérieur à celle des ressources alimentaires. Des mesures de restriction des naissances sont à présent jugées nécessaires. Hors ce qui est indispensable pour la planification est politiquement délicat. L'opération se déroule dans un contexte explosif. Il y a deux jours, les rebelles du FPR ont fait état du massacre de plus d'un millier de civils tutsis au début de l'année dans le nord du pays. Les Tutsis, ethnie minoritaire, auraient subi l'agression de miliciens hutus. D'autre part, des quotas toujours en vigueur limitent l'accès des Tutsis dans les écoles, l'administration et l'économie privée. On comprend donc la mise en garde du ministre de la planification afin que les agents de recensement ne tentent pas de politiser les résultats. »

178/ Afrique soir (1991 JAF 0228 D)

P = Patrick Adam

P : Le Rwanda recense sa population. Il s'agit de connaître le nombre de citoyens et d'étrangers présents sur le territoire. Spécificité rwandaise : les agents du recensement ont été avertis. Ils ne doivent pas tenter de politiser les résultats.

Pap. de Sophie Malibeaux :

Diffusé à midi

Pas d'informations sur le Rwanda en septembre 1991

Octobre 1991

P = présentateur

T = titres du journal

- Journaux Afrique du 11 octobre 91 (1991 JAF 0284)

179/ Afrique midi (1991 JAF 0284 C)

P = Yves Rocle

T = Les affirmations d'un avocat belge. Selon lui, les officiers français auraient mené l'interrogatoire de plusieurs rebelles rwandais.

P : Les accusations d'un avocat belge. Selon maître Gillet, ancien président d'Amnesty International Belgique, des officiers de l'armée française auraient procédé à des interrogatoires de rebelles du FPR. Et ce, à la prison centrale de Kigali.

Itw de maître Gillet, avocat belge (Nicolas Baliqie) :

«J'ai été consulté par monsieur Niriyigi (?) Jean-Bosco, qui est membre du FPR, qui est détenu à la prison centrale de Kigali depuis près d'un an. Qui m'a dit avoir été interrogé au début du mois d'août par trois officiers français, qui l'ont interrogé trois jours d'affilée, pendant deux heures chaque jour.

(Q. de N.B. : des interrogatoires de quel type ?)

Portant sur des questions de stratégie militaire, c'est-à-dire sur l'organisation du FP, ses ressources, son appui logistique et ses intentions militaires pour le futur.

(Q. de N.B. : est-ce que le détenu connaissait l'origine de ces soldats, le type d'armes dans lesquels ces soldats servaient ?)

Non, il a simplement pu les identifier comme des officiers français parce qu'ils se sont présentés comme tels et en uniforme.

(Q. de N.B. : les interrogatoires ont été, je dirais, cordiaux ?)

Oui, tout à fait corrects. Je lui ai posé la question et il m'a dit qu'il n'avait rien à reprocher à ces interrogatoires.

(Q. de N.B. : est-ce que vous avez pu rencontrer des membres de l'armée française à Kigali ?)

Non, comme tel, non. J'ai eu des discussions avec l'un ou l'autre des soldats en permission. Mais je n'ai pas eu de véritables conversations avec des militaires français. »

P : Pour l'instant, aucune réaction des autorités françaises.

- Journaux Afrique du 13 octobre 91 (1991 JAF 0286)

180/ Afrique midi (1991 JAF 0286 C)

P = Yves Rocle

T = Un Premier ministre au Rwanda. C'est la première fois dans l'histoire du pays.

P : Sylvestre Nzanzimana, c'est le nom du Premier ministre au Rwanda. Il a été désigné par le président Juvénal Habyarimana.

Pap. de Farida Ayari :

« Avec la création de ce poste de Premier ministre, le président Juvénal Habyarimana cherche surtout à faire tampon entre lui et l'opposition. En nommant Sylvestre Nzanzimana son ancien ministre de la Justice, il a choisi un homme de caractère qui fait consensus. Nzanzimana est en effet l'homme qui avait libéré 8 000 personnes arrêtées début octobre... D'après les informations que nous avons pu recueillir ce matin, le nouveau Premier ministre va essayer de former un gouvernement de transition en y associant des personnalités de l'opposition... Six partis politiques ont aujourd'hui pignon sur rue à Kigali... »

181/ Afrique soir (1991 JAF 0286 D)

P = Yves Rocle

P : Le Rwanda a un Premier ministre... L'ancien ministre de la Justice Sylvestre Nzanzimana est chargé de constituer un nouveau gouvernement.

Pap. de Monique Mas :

Eléments sur son parcours politique + « ...En février, le président rwandais lui avait donné le portefeuille de la Justice. Un mois plus tard, il avait ordonné la libération de 8 000 personnes arrêtées en octobre 90... Le nouveau gouvernement pourrait donc comprendre des représentants des six nouveaux partis... Car l'essentiel pour Kigali, c'est de faire front commun contre le FPR. »

P : Les priorités du nouveau Premier ministre rwandais. Il vient juste de nous les présenter.

Itw de Sylvestre Nzanzimana, Premier ministre du Rwanda (Monique Mas) :

« Mission de réconciliation du peuple rwandais avec lui-même... Une mission de rénovation des institutions démocratiques de notre pays de manière à les adapter à la nouvelle forme de gouvernement... »

(Q. de M. M. : quand vous parlez de réconciliation nationale, vous faites allusion au FPR ?)

Aussi bien au FPR qu'aux autres partis... je parle aussi des réfugiés... qui n'ont pas pu rentrer parce qu'ils n'avaient pas de garanties légales. »

- Journaux Afrique du 14 octobre 91 (1991 JAF 0287)

182/ Afrique midi (1991 JAF 0287 C)

Pas d'enregistrement

- Journaux Afrique du 18 octobre 91 (1991 JAF 0291)

183/ Afrique matin (1991 JAF 0291 A)

P = Danielle Lefèvre

P : Si l'on en croit Radio Kigali, il y a au moins un parti d'opposition, le parti démocrate-chrétien, qui soutient le nouveau Premier ministre rwandais, et qui critique les trois autres formations pour leur attitude non coopérative... En face, dans l'opposition, pour le FPR, en plus du fait que le président a agi sans concertation avec les partis politiques, la nomination de Nzanzimana correspond à un changement de personne mais pas à un changement de régime.

Itw de Jean Baptiste N'dahumba, responsable de l'information du FPR à Bruxelles (Donat Le Du) :

« ...Pour nous, il n'y a pas de changement réel puisque le régime ne change pas... Nous pouvons ajouter qu'il a été responsable de l'emprisonnement de journalistes... qu'il n'est pas intervenu, malgré ses promesses, lorsque les massacres des Bagogwe ont eu lieu et, comme nous le savons, au Rwanda, les violations des droits de l'homme continuent. Nous ne voyons pas ce qu'il peut apporter de neuf. »

- Journaux Afrique du 28 octobre 91 (1991 JAF 0301)

184/ Afrique soir (1991 JAF 0301 D)

P = Yves Rocle

P : L'assassinat du frère du président du parti libéral. Il était lui-même un militant très actif de ce parti d'opposition. Et à Kigali, on évoque l'hypothèse du crime politique.

Itw de Julien Mugenzi, président du parti libéral (Kamel Djaidier) :

« Un commando de quatre militaires, dont un en uniforme, et trois habillés en civil. Les trois habillés en civil avaient deux grenades dans les deux mains et le quatrième

en uniforme avait un fusil en main. Ils se sont présentés chez mon frère...Le militaire a demandé de l'argent...C'est lui qui a tiré... J'ai appris vendredi dernier que deux des hommes en civil avaient été arrêtés mais pas le militaire, le seul qui ait été identifié, et ça me paraissait un peu bizarre...»

Novembre 1991

P = présentateur
T = titres du journal

- Journaux Afrique du 18 novembre 91 (1991 JAF 0322)

185/ Afrique midi (1991 JAF 0322 C)

P = Edmond Sadaka
T = Mobilisation sans précédent de l'opposition pour exiger l'instauration de la démocratie.

P : = Mobilisation sans précédent ce week-end de l'opposition pour exiger l'instauration de la démocratie. 25 000 personnes sont descendues dans la rue et cette démarche unitaire des partis opposés au régime a surtout pour objectif d'alerter l'opinion internationale.

Pap. d'Assane Diop :

« Les organisateurs de la manifestation ne cachent pas qu'ils entendaient démontrer à la France leur poids sur la scène politique rwandaise. Ceci au moment où s'ouvre ce mardi le sommet francophone... Les trois principaux partis, à l'initiative de la marche d'hier, ont exigé la tenue d'une conférence nationale... Cela dit, le pouvoir traîne des pieds pour mettre en œuvre cette promesse. En tout cas, selon les observateurs, une rapide instauration du pluralisme politique aurait aussi l'avantage certain de désamorcer la rébellion armée qui sévit sporadiquement depuis plus d'un an dans le nord du Rwanda. »

P : Voilà pour cette mobilisation sans précédent ce week-end de l'opposition rwandaise. Je vous rappelle que 25 000 personnes sont descendues dans la rue.

- Journaux Afrique du 27 novembre 91 (1991 JAF 0331)

186/ Afrique midi (1991 JAF 0331 C)

P = Edmond Sadaka

P : Ceux qui ont suivi Afrique plus ce matin ont entendu le chef de l'Etat rwandais s'expliquer sur la situation dans son pays... Le président rwandais se demandait ce que veulent ces rebelles. Ecoutez maintenant la réponse de Jacques Bihozagara,

membre du FPR et chargé de la diplomatie en Europe. Il a expliqué à Ghislaine Dupont les revendications de son mouvement.

Itw de Jacques Bihozagara, membre du FPR et chargé de la diplomatie en Europe (Ghislaine Dupont) :

« ...Les causes principales à la base de ce conflit armé sont au nombre de trois. La première cause, combattre un régime rwandais qui avait pris comme base de gouvernement un système de discrimination ethnique et régionale. Deuxièmement, le problème des violations des droits de l'homme au Rwanda commençait à s'exagérer : éliminations physiques, emprisonnements des journalistes indépendants, etc. Le troisième élément, c'est le problème des réfugiés, qui avait duré trente ans sans solution...S'il faut retourner aux revendications, alors c'est en premier lieu l'installation au Rwanda d'un système démocratique.

(Q. de G.D. : mais vous réclamez quoi précisément, une conférence nationale ?)

Nous réclamons une conférence nationale bien sûr...mais il y a des préalables. Il faut déjà arrêter la guerre...régler le problème des réfugiés...et déboucher sur une véritable démocratie.

(Q. de G.D. : quelles sont vos relations avec les autres partis politiques ? On dit que vous êtes très proches du parti libéral.)

Ca c'est une affirmation d'abord gratuite...Ce qu'il y a, c'est que de toute façon, nous avons des liens communs...étant donné que nos revendications se recoupent...tout ce que nous savons, c'est que nous avons beaucoup de sympathisants à l'intérieur du pays.

(Q. de G.D. : mais vous avez des contacts, des relais dans la population ?)

Des contacts, c'est difficile de les avoir parce que vous savez bien qu'au début de la guerre, il y a eu beaucoup d'emprisonnements arbitraires...Même si nous avons des sympathisants, ils ont peur de se faire démasquer...

(Q. de G.D. : qui vous aide financièrement parce qu'un front armé, ça demande de l'argent ?)

Nos aides proviennent de la communauté rwandaise, de nos sympathisants. Mais sur le plan militaire, nous avons une importante quantité de matériel qui nous provient de l'armée rwandaise. Chaque fois qu'ils font des sorties sur le terrain, ils nous laissent au moins quelques caisses de munition et des armes.

(Q. de G.D. : on sait qu'il y a eu quelques petites tensions avec l'Ouganda. Est-ce que vous bénéficiez toujours de votre base arrière en Ouganda ?)

On n'a jamais eu de base arrière en Ouganda. Nous avons attaqué de l'Ouganda, ça c'est vrai et même l'Ouganda l'a reconnu mais depuis le 1^{er} octobre, le conflit se fait sur le sol national et s'il y a base arrière, ce n'est pas en Ouganda. Tout ce que je peux affirmer, c'est que nous sommes au Rwanda et que nous avons beaucoup de voies de communication avec les provinces et les préfectures du Rwanda et les pays voisins du Rwanda.

(Q. de G.D. : il y a eu plusieurs tentatives de négociations avec le gouvernement. Il y a même eu une tentative de médiation de la part des Zaïrois, pourquoi tout cela aboutit à un échec chaque fois ?)

Ces négociations aboutissent à un échec parce que le gouvernement rwandais n'est pas encore prêt à négocier. Le cessez le feu du 29 mars dernier devait être suivi d'un

dialogue politique entre le gouvernement et nous-mêmes. Dans la semaine qui a suivi la signature, Juvénal Habyarimana avait déjà tourné le dos à ces accords... (Q. de G.D. : ce qui expliquerait que la mission des observateurs de l'OUA ne peut pas fonctionner ?)

...Le gouvernement rwandais n'a jamais voulu que ce groupe d'observateurs fonctionne...C'est dans un rapport du secrétaire général de l'ONU...

(Q. de G.D. : mais qu'est-ce qui bloque vraiment ces discussions avec le pouvoir rwandais ?)

Ce qui bloque ces discussions, c'est que le gouvernement rwandais croit à une victoire militaire. Mais à lui seul, il ne pourra pas gagner cette guerre...ce que le Rwanda veut, c'est d'internationaliser le conflit pour s'assurer d'une intervention extérieure. Mais à lui seul, il est incapable de gagner cette guerre.

(Q. de G.D. : on sait que vous avez rencontré des responsables français. Quelle analyse vous faites de la présence militaire française au Rwanda ?)

Je dois vous dire d'abord, qu'après l'attaque du 1^{er} octobre de l'année passée, nous avons approché la France et tous les pays amis du Rwanda pour leur expliquer le bien fondé de notre lutte. Et dans ce cadre-là, nous pensions que la France, amie du peuple rwandais, devait intervenir pour essayer de faire comprendre au gouvernement rwandais qu'il devait trouver une solution au problème. Alors, quant à la présence des forces françaises au Rwanda, elles sont parties, vous le savez très bien, au mois d'octobre pour assurer la sécurité des Français qui sont coopérants au Rwanda. Ce que je dois assurer, c'est que ces coopérants ne sont aucunement en danger. Vous savez que, quand nous avons occupé la ville de Ruhengeri où il y avait beaucoup de coopérants français et étrangers, ces coopérants ne se sont jamais plaints d'aucune attaque ou d'aucune menace.

(Q. de G.D. : pour vous, la présence des militaires français est une présence complètement neutre ?)

Jusqu'à maintenant, je dirais neutre, d'accord. Mais ce qu'il y a, c'est que, à notre avis, cette présence met le gouvernement rwandais dans une position de confort. Même s'il y a neutralité, il y a quand même, disons, un côté renforcé du régime. »

- Journaux Afrique du 29 novembre 91 (1991 JAF 0333)

187/ Afrique midi (1991 JAF 0333 C)

P = Yves Rocle

P : Le Rwanda aura peut être sa conférence nationale. Il semblerait que le pouvoir soit prêt à envisager une telle réunion.

Pap. de Muriel Pomponne :

« La proposition du président rwandais n'est pas une invitation directe à tenir une conférence nationale, comme le réclament les partis d'opposition. Mais elle ne ferme plus la porte à une telle éventualité. Le chef de l'Etat invite les partis politiques à

discuter avec le Premier ministre de la constitution d'un gouvernement de coalition et du programme gouvernemental, y compris, je cite, d'organiser une conférence nationale...Dès hier soir, l'opposition se réunissait...Mais les trois partis, le Mouvement démocrate républicain, le parti social-démocrate et le parti libéral, refusent toujours de participer à un gouvernement de coalition présidé par un proche du chef de l'Etat, Sylvestre Nzanzimana...Du côté du FPR, on exige le respect du cessez le feu du 29 mars avant toute discussion. »

Décembre 1991

P = présentateur

T = titres du journal

- Journaux Afrique du 22 décembre 91 (1991 JAF 0356)

188/ Afrique midi (1991 JAF 0356 C)

P = ?

T = Les autorités du Rwanda confirment les violents combats menés depuis trois jours à la frontière ougandaise par les rebelles du FPR.

P : Une offensive rebelle lancée vendredi à deux ou trois kilomètres de la frontière avec l'Ouganda, autour de Rugenda dans le nord-est du pays. Kigali confirme sans préciser ni la date, ni le lieu, ni le nombre des victimes... Les offensives sont donc régulières, comme l'explique à Caroline Dumay un journaliste de la radio rwandaise.

Itw d'un journaliste de la radio rwandaise (Caroline Dumay) :

"C'est comme d'habitude. Ces sont des Inkotanyi qui traversent la frontière rwando-ougandaise. Ils viennent au Rwanda et tirent sur des déplacés de guerre. Pour l'instant, ils n'attaquent plus les positions de l'armée rwandaise. Ils viennent en commandos, ils attaquent un camp de déplacés de guerre qu'ils détruisent. Ce la dure à peu près cinq, dix minutes et puis ils repartent. Des fois, ils repartent avant que nos forces armées y arrivent. Je crois qu'il y a à peu près deux semaines, on a tout détruit. Il y a eu beaucoup d'enfants morts dans des brûlures, morts des grands brûlés. Je ne peux pas exactement préciser le nombre. Pour le moment, il n'y a pas de combats mais dans l'après-midi et dans la soirée, ils pourraient revenir. »

P : Ajoutons que le chef d'Etat major français des armées se rendra à Kigali les 24 et 25 décembre prochains. L'amiral Lanxade va passer les fêtes de Noël auprès des 300 soldats français présents au Rwanda, à la demande du gouvernement de Kigali.

- Journaux Afrique du 31 décembre 91 (1991 JAF 0365)

189/ Afrique midi (1991 JAF 0365 A)

P = Yves Rocle

P : Un nouveau gouvernement au Rwanda. Présenté par le Premier ministre comme une équipe de coalition. Cela dit, sur 17 ministres, 16 appartiennent à l'ancien parti unique.

Pap. de Caroline Dumay :

« Sur les 17 portefeuilles, un seul n'appartient pas à l'ex-parti unique. Il s'agit de l'industrie occupé par un démocrate-chrétien. Mais peut-on véritablement parler de parti d'opposition ? Le PDC est le seul à avoir reconnu en octobre dernier le nouveau Premier ministre. Depuis plusieurs mois, l'opposition refuse tout dialogue avec Sylvestre Nzanzimana, estimant que sa nomination s'est faite sans être consulté... Les choses ont cependant théoriquement avancé au Rwanda. Entré dans le multipartisme en juin dernier, en promulguant une Constitution révisée, le président Habyarimana est contraint en novembre de lâcher encore du lest. Une charte nationale et la libération annoncée de plus de 2 500 prisonniers politiques mais pour l'instant, rien de concret pour résoudre le vrai problème, le problème ethnique. Les Tutsis restent les exclus du régime. Basés en Ouganda, les attaques du FPR sont désormais incessantes. »